

COLLÈGES, EXTENSION / RÉHABILITATION DEMI-PENSION — EXTENSION / RÉHABILITATION DE LA DEMI-PENSION DU COLLÈGE DENE COURT À BOIS-LE-ROI

(https://seine-et-marne.fr/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/travaux-denecourt-bois-le-roi.jpg?tok=ENGgc2Vz)

L'évolution croissante du nombre de rationnaires du collège Denecourt a conduit le Département à augmenter la capacité de la demi-pension. Par ailleurs, les locaux actuels sont peu fonctionnels et plus aux normes. Le Département a donc pris la décision de mener une opération d'extension / réhabilitation.

▲ Type de chantier : Collèges, Extension / réhabilitation demi-pension

📅 Durée : Début : 15/11/2019 Fin : 01/12/2022

💰 Montant des travaux : 11 500 000 €

📍 Communes impactées :

Bois-le-Roi

Présentation/objectif du chantier



L'opération concerne principalement :

- la construction d'un nouveau bâtiment intégrant une nouvelle cuisine et une nouvelle salle de restauration à l'avant du collège,
- dans le bâtiment existant, le CDI ainsi que 3 salles de classe banalisées seront réaménagés au rez-de-chaussée de l'établissement, dans l'ancien réfectoire de la demi-pension,
- les travaux de mise aux normes à l'accessibilité handicapée de l'ensemble du collège,
- l'isolation des façades par l'extérieur afin d'améliorer les performances thermiques du bâtiment ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures (en alu bois),
- la requalification du parvis,
- la modification de l'accès au parking enseignants et son agrandissement,
- la création d'une mare pédagogique et de noues.

Complétée par les actions suivantes, lors de la phase conception :

- l'installation d'une ventilation simple flux afin d'améliorer le renouvellement d'air et limiter les risques de condensation,
- la mise en place de faux-plafond dans les couloirs et les parties communes au passage des gaines de ventilation et pour améliorer l'acoustique,
- le remplacement à l'identique des couvertures en bac acier existantes,
- l'aménagement d'un préau arrière et son éclairage.

Présentation du programme et des étapes

Le programme de cette opération a été validé en décembre 2014. Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'agence **SEMON RAPPAPORT & associés**, et notifié en novembre 2016.

